



Litige avec mutuelle qui refuse accepter ma resiliation

Par **annam**, le **21/04/2013** à **14:03**

bonjour apres constatation que ma mutelle avec augemente de 10 euros donc a attin 72 euro pour etre assure au minimon alor que il y a un peu moin de deux an je les pris et elle me couter une trentene euros car je sui au chomage tres peu de moin j ai pris la desision d arret ma mutelle en leu envoyen un lettre recomender en leur indiquan qu il ne mavai pas prevenu que la mutelle aller augementer autent donc d apret la loi chatel g ete dans mon droit de resilier se qu il on refuser et il me demande de payer une annee entier sachant que des la premier prelevation sur mon conte je pri les demarche pour resilier et il mes imposible financierement de leur verser une annee entier et je trouve ca a la limite de lescrocri . Que doige fair ?? J ai besoin daide pour qu il accepte ??